



DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL de la commune de CRAVANT LES COTEAUX

Séance du 2 février 2026

Délibération n°2026-001

Date de la convocation :

26/01/2026

Membres	14
Présents	13
Représentés	1
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	0

L'an deux mil vingt-six, le deux février

Les membres du Conseil municipal se sont réunis en séance à 19h00 à la mairie de Cravant-les-Coteaux, sous la présidence de Mr BAUDRY, Maire.

Etaient présents : MM Christophe BAUDRY – Michel BRIAND- Alain RAGUENEAU- Philippe PION- Pascal VILLEMAINE- - Guy FOUSSARD- Dominique ORION- Matthieu POUROL- Dominique BOUCHER- Bruno BASILE – Mmes Emilie LASSIER- Mélanie GILLOIRE et Sandrine GASNIER

Etait absent excusé ayant donné pouvoir : Pierre ALLIET à Christophe BAUDRY

Etait absent : /

Est désigné secrétaire de séance : Mr Pascal VILLEMAINE

VOTE DES SUBVENTIONS 2026

	Payé en 2025	Voté pour 2026
Comité des Fêtes et des Vins	2000 ,00	2000 ,00
A F Bouchardais	1000,00	1000,00
Amicale Bouliste Cravantaise	5200,00	200,00
Gymnastique CRAVANT	200,00	200,00
UNC/AFN CRAVANT	200,00	200,00
Club des retraités actifs	200,00	200,00
SOCIETE DE CHASSE CRAVANT	200,00	3 200,00
Commune Ile Bouchard - RASED	100,00	0,00
C. P. I. E	30,00	30,00
FLES	100,00	100 ,00
LA ROUE TOURANGELLE	600,00	0 ,00
AMIS DU VIEUX CRAVANT	3 000,00	200,00
CYCLO SPORT CHINONNAIS	0,00	3 000,00
TOTAL :	12 830,00	10 330,00

Le détail des comptes des associations, les soldes bancaires arrêtés au 31/12/2025 devront être fournis au 31/05/2026 au plus tard – Il n'y aura pas de rattrapage possible d'un exercice antérieur. Cette délibération sera transmise aux présidents d'associations. Mme GASNIER s'abstient pour le vote de la subvention au Cyclo Sport Chinonais

Rendu exécutoire par :
dépôt en Préfecture de TOURS le : 12/02/2026
Notification ou publication le 12/02/2026

Le secrétaire de séance
Pascal VILLEMAINE

Pour extrait conforme
Fait en mairie de CRAVANT LES COTEAUX, le 12/02/2026
Le Maire
Christophe BAUDRY

